

Besançon,  
Septembre 2024

Rectorat

10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

**Lettre de rentrée commune du collège des IA-IPR de l'académie de Besançon :**

Mesdames, Messieurs les professeurs d'Éducation Musicale et Chant Choral  
S/C Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Chères et chers collègues,

Permettez-nous avant toute chose de souhaiter à chacun une très bonne rentrée 2024 faite de rencontres, d'expériences enrichissantes et de projets gratifiants.

Nous souhaitons également la bienvenue, au nom de tous les IA-IPR aux nouveaux collègues qui nous rejoignent dans l'académie de Besançon : stagiaires, personnels nouvellement affectés dans l'académie, personnels en reconversion... Nous espérons que vous saurez rapidement construire des réseaux professionnels riches et denses et que vous rencontrerez l'accueil chaleureux qui vous est dû.

En cette rentrée 2024, il nous apparait important de revenir avec vous sur les valeurs exprimées dans le projet de l'académie 2024-27. Ce sont ces valeurs qui structureront notre travail dans l'académie et plus particulièrement dans le cadre de l'accompagnement que nous conduirons en établissement. Faire progresser chaque élève en luttant contre toute forme d'assignation, porter au plus loin l'ambition d'une école émancipatrice au service de l'humain, œuvrer à protéger et permettre l'épanouissement de chacun.

Au-delà de ses missions quotidiennes, le collège d'inspecteurs s'empare d'objets de travail qui lui permettront d'inscrire ces valeurs dans les actions menées auprès des élèves, des enseignants et des personnels d'éducation : évaluation des acquis des élèves au service des apprentissages, lien entre équité et inégalité, démarche de co-développement...

Les rencontres et échanges que nous pourrons avoir en établissement ou dans les réseaux d'éducation nourriront nos réflexions communes pour construire une École qui nous rassemble.

Le collège des IA-IPR

Besançon,  
Septembre 2024

Rectorat

Giuliano CHIELLO  
IA-IPR Éducation Musicale et Chant Choral  
Tél : 03 81 65 49 33  
Mél : [giuliano.chiello@ac-besancon.fr](mailto:giuliano.chiello@ac-besancon.fr)

10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

Mesdames, Messieurs  
les professeurs d'Éducation musicale  
s/c Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée de l'IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral**

Chères et chers collègues,

Que cette nouvelle années scolaire 2024-25 soit pour vous sereine et épanouissante, soit-elle inscrite dans la continuité temporelle et géographique de votre action auprès de vos publics, ou dans la nouveauté d'une nouvelle affectation ou de nouvelles fonctions, parfois de nouveaux projets – que vous soyez enseignants titulaires, stagiaires ou contractuels – soyez toutes et tous assurés de notre engagement à vos côtés, pour la réussite de vos missions pour vos élèves. Un rôle essentiel à ce sujet est celui des tuteurs, tutrices et des chargés de mission, notamment auprès des enseignants stagiaires et contractuels, je tiens ainsi à les remercier tout particulièrement. Je remercie aussi chaleureusement les enseignants formateurs et formatrices, engagés dans les dispositifs du PrAF, qui dynamisent la formation continue en acceptant de partager avec les collègues leur expérience pédagogique. Je rappelle que la formation continue est un droit dont chacun doit se saisir afin de nourrir la réflexion, la pratique et l'innovation pédagogique, au bénéfice d'un enseignement vivant, épanouissant et moderne.

Je remercie enfin celles et ceux qui ont permis aux élèves – et leur permettront cette année encore, à commencer par la rentrée en musique – de vivre une expérience humaine et artistique inoubliable – d'émotions, d'apprentissages, de découvertes, de dépassement de soi – au cœur d'une chorale, par la rencontre avec la scène, avec des musiques, des artistes, avec d'autres choristes, avec des pays étrangers parfois... Monter un projet qui dépasse les murs de la salle de cours, qui rayonne par-delà l'établissement, est une sorte de marathon annuel qui donne la pleine mesure de votre passion, de votre dévouement.

### **1- Équipe des enseignants EMCC missionnés**

- Pour le numérique pédagogique :
  - Jérôme Brie, collègue Jacques Brel, Vesoul => [jerome.brie@ac-besancon.fr](mailto:jerome.brie@ac-besancon.fr)  
*Webmestre du site académique EMCC*  
*Coordinateur et formateur pour le groupe de travail sur le numérique pédagogique en EMCC.*
  - Matthias Obéron, collègue Anatole France, Bethoncourt => [matthias.oberon@ac-besancon.fr](mailto:matthias.oberon@ac-besancon.fr)  
*Webmestre du site académique EMCC*  
*Interlocuteur Académique pour le Numérique, EMCC*
  - David Raymond, collègue Hyacinthe Cazeaux, Morez => [david.raymond@ac-besancon.fr](mailto:david.raymond@ac-besancon.fr)  
*Chargé de mission auprès de la DRANE (domaine transversal)*



- Pour l'aide au suivi et à la formation des enseignants contractuels :
  - Stéphane Barçon, collège Diderot, Besançon => [stephane.barcon@ac-besancon.fr](mailto:stephane.barcon@ac-besancon.fr)
  - Marielle Marchal, collège René Cassin, Baume-les-Dames => [marielle-armell.roy@ac-besancon.fr](mailto:marielle-armell.roy@ac-besancon.fr)
  - Matthias Obéron, collège Anatole France, Bethoncourt => [matthias.oberon@ac-besancon.fr](mailto:matthias.oberon@ac-besancon.fr)
  - Anaïs Prost, collège du Parc, Bletterans => [anais.prost@ac-besancon.fr](mailto:anais.prost@ac-besancon.fr)
  
- Pour la DRAEAC :
  - Michèle Aubry, collège Victor Hugo, Besançon => [michele.aubry@ac-besancon.fr](mailto:michele.aubry@ac-besancon.fr)  
*Chargée du domaine chant choral*
  - José Da Silva, collège Claude Girard – Les Sorentines, Chatillon-le-Duc => [jose-manuel.da-silva@ac-besancon.fr](mailto:jose-manuel.da-silva@ac-besancon.fr)  
*Chargé du service pédagogique de la Rodia, Besançon*
  - Julie Moretto, mise à disposition auprès du pôle d'excellence vocale du Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul et chargée du PREAC "Voix d'enfant/espace scénique"  
[julie.walker@ac-besancon.fr](mailto:julie.walker@ac-besancon.fr)  
[poledexcellence@theatre-edwige-feuillere.fr](mailto:poledexcellence@theatre-edwige-feuillere.fr)

## **2- Formation continue**

Le Programme académique de formation continue disciplinaire, pour cette année 2024-25, comporte peu de stages à candidature individuelle et davantage de stages à publics désignés, dans une logique de professionnalisation et d'accompagnement des carrières. En effet, à l'accompagnement des enseignants contractuels, plus étoffé depuis deux ans, et à la préparation au concours interne de l'agrégation de musique, en place depuis trois ans, s'ajoute à partir de cette année une préparation au concours interne du CAPES d'éducation musicale – ces deux dernières formations bénéficiant du partenariat avec l'UFR SLHS de l'université de Franche-Comté, en particulier de la coordination et de l'expertise pédagogique de Yann Labanvoie et de Laurence Le Diagon.

Une journée institutionnelle aura lieu cette année, selon un nouveau format répondant à la fois à des contraintes budgétaires, organisationnelles et pédagogiques : en bassins, elle vise une dynamisation territoriale par réseaux ; hybridée – distancielle pour les parties plus informatives qui ne mobilisent pas de modalités pratiques – elle souhaite être plus économe et plus facile d'accès ; le principe des ateliers, en présentiel bien sûr, plébiscité lors de la dernière journée institutionnelle il y a deux ans, restera en revanche inchangé.

L'offre de formation n'est pas à ce jour bouclée, des stages à candidature volontaire viendront compléter le PrAF, à la fois dans le champ disciplinaire de l'EMCC, mais aussi dans les champs interdisciplinaire, transversal et de l'EAC – je vous invite à consulter régulièrement le site de l'E AFC. Pour les offres disciplinaires en particulier vous serez aussi informés directement, par un message que je vous adresserai via votre boîte mail professionnelle – consultez-la très régulièrement et pensez à la vider de temps en temps – avant qu'elle ne soit pas pleine, auquel cas vous ne pourrez plus recevoir de nouveaux messages.

Quelques rappels pratiques :

- Accès à l'offre de formation :  
<https://www.ac-besancon.fr/cycle-personnels-enseignants-second-degre-autres-disciplines-123049>
- Tutoriel pour l'accès au PrAF et à l'inscription en ligne :  
<http://educationmusicale.ac-besancon.fr/guide-usagers-eafc/>
- Conseillère en formation à l'E AFC, en charge de l'éducation musicale :  
Danielle Solavaggione => [danielle.solavaggione@ac-besancon.fr](mailto:danielle.solavaggione@ac-besancon.fr)



### **3- Priorités institutionnelles & EMCC**

La circulaire ministérielle de rentrée résume l'ensemble des priorités pour 2024-25 en une seule : *“assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin”*, une priorité déclinée en quatre volets : la cohésion par la progression de chacun ; la cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation ; la cohésion autour de l'École et de ses personnels ; la cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École.

En éducation musicale, viser la progression de chaque élève signifie conjuguer deux dimensions, sans renoncer à aucune des deux : d'une part, maintenir haute l'**exigence qualitative** d'une proposition pédagogique fondée sur une ambition artistique, culturelle, réflexive, imaginative, critique – car ce sont là les clés d'émancipation du jeune et futur citoyen. D'autre part, savoir poser des **repères de progressivité explicites et personnalisés**, qui évitent les clivages et les stigmatisations, et mettent la connaissance et la réussite, par étapes, à la portée de chaque élève. Personnalisation, progressivité, évaluation formative et bienveillante, ce sont les mots clés qui doivent orienter la démarche du professeur.

Aussi, il me paraît essentiel ici de rappeler que la progression de l'élève ne s'opère pas de manière cloisonnée par disciplines, mais que celles-ci contribuent de manière croisée au développement de fonctions cognitives et psychosociales de nature transversale. Comme dans la lettre de rentrée EMCC de 2023, je rappellerai quelques écrits qui soulignent l'apport de l'éducation musicale à la plasticité cérébrale et aux compétences langagières et de l'oral en particulier :

<http://educationmusicale.ac-besancon.fr/emmanuel-bigand/>

<http://educationmusicale.ac-besancon.fr/les-enjeux-linguistiques-en-emcc/>

La lettre de rentrée EMCC de 2023 insistait sur l' « l'immense contribution de notre discipline dans ce domaine, la chorale [en EFCC ou en classe d'EMCC] en étant une illustration emblématique – le lieu de construction d'un projet commun, d'une pratique collective non compétitive, porteuse d'émotion, d'affects, par conséquent de transformation positive de l'individu et de ses relations humaines. Dans un projet musical – soit-il celui du cours d'éducation musicale ou celui de l'enseignement choral – chacun a sa place, une place bien souvent taillée sur mesure au sein des nombreuses possibilités que son élaboration offre (voix parlée et voix chantée, rôle soliste et groupes ; polyphonie et accompagnement instrumental ; engagement corporel, vocal, percussif ou en gestes dansés, éléments narratifs et expression théâtrale, etc. ...) ; l'engagement singulier y est valorisé à sa juste mesure et contribue à la réussite d'un même et unique projet de tous ». En éducation musicale, en chant choral, la mixité et la cohésion opèrent et s'incarnent en réalités concrètes, vivantes et dynamiques.

La cohésion, entendue comme le rassemblement autour des valeurs de la République, nous impose enfin le devoir de faire face sans complaisance aux contestations d'enseignements de plus en plus nombreuses, et qui, statistiquement, touchent notre discipline bien plus fréquemment que d'autres. Il apparaît dès lors essentiel d'être intellectuellement outillés, préparés à aborder la question de la laïcité en toute connaissance de cause. À ces fins, je vous renvoie à la lecture du document « Laïcité et EMCC », à la page web ci-après, qui est une étude de cas réel et pourra vous être très utile : <http://educationmusicale.ac-besancon.fr/inspection-pedagogique-regionale/>



#### **4- EFCC & Éducation artistique et culturelle**

L'EAC est une dimension importante de l'école, complémentaire aux enseignements artistiques, apportant aux élèves de vraies opportunités de développement personnel et scolaire comme nous l'avons souligné.

Pour aboutir dans vos démarches, notamment de financement, deux outils nécessaires à connaître sont la plateforme Adage (notamment l'appel à projet DCCE) et le Pass Culture. Je rappelle quelques liens utiles à ce propos :

- Le site de la DRAEAC (adresse ci-dessous)  
<https://draeac.region-academie-bourgogne-franche-comte.fr/>  
(onglet « ressources »)
- la newsletter de la DRAEAC :  
<https://draeac.region-academie-bourgogne-franche-comte.fr/newsletter/>
- La carte interactive des projets scolaires académiques :  
<https://applilocale.ac-besancon.fr/carte-concerts-chorales/carte>
- Quelques modèles et exemples de fiches pratiques pour le montage de vos projets :  
<http://educationmusicale.ac-besancon.fr/pac-references-reglementaires/>

#### **5- Baccalauréat**

Les programmes limitatif et complémentaire, respectivement de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel de musique au lycée, sont accessibles par les liens suivants

- o programme limitatif enseignement de spécialité musique :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENE2330061N>
- o programme complémentaire option musique :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENE2330053N>

Aux fins d'une orientation lucide et choisie, j'invite tous les professeurs de collège à présenter à leurs élèves les possibilités de poursuite d'études artistiques et musicales en lycée (enseignement optionnel et de spécialité, en voie générale, et S2TMD en voie technologique) et post-bac, ainsi que le paysage des métiers liés au vaste monde de la culture, qui gravitent autour de la création, de la production et de la diffusion de la musique et de l'audio-visuel. Des liens utiles :

- <http://educationmusicale.ac-besancon.fr/lycee/>
- <http://educationmusicale.ac-besancon.fr/postbac-universites/>

Au plaisir de vous retrouver, toutes et tous, prochainement,

**Giuliano CHIELLO**  
**IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral**

-----  
Sigles et acronymes utilisés :

*DRAEAC : délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle  
DRANE : délégation régionale académique au numérique éducatif  
EAC : éducation artistique et culturelle  
EAFC : école académique de la formation continue  
EFCC : enseignement facultatif de chant choral  
EMCC : éducation musicale et chant choral  
IAN : interlocuteur académique pour le numérique  
PrAF : programme académique de la formation  
PREAC : pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle  
S2TMD : sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse  
TEV : Théâtre Edwige Feuillère Vesoul*